

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 53 (1939)

Heft: 1

Artikel: Armoiraux manuscrits genevois

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 27.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Armoriaux manuscrits genevois.¹⁾

1. Armorial manuscrit d'Isaac-Louis Naville-Rilliet. Cet armorial, écrit sur des feuilles de papier de grande dimension, soit de 44 cm. de longueur sur 30 cm. de largeur, se compose de 2 parties.

La première contient un tableau de 33 armoiries appartenant aux seigneurs syndics; au lieutenant; au conseiller d'Etat d'honneur (Jacques Necker); aux conseillers d'état anciens syndics; aux conseillers d'Etat en charge et au secrétaire d'Etat avec cinq pages de texte explicatif; le tout signé I^c L^s Naville, Cologny 1793.

La seconde partie renferme 934 armoiries, dessinées et coloriées en 47 planches et décrites en 135 pages. Elles ne concernent que des familles ayant été reçues à la Bourgeoisie genevoise. L'origine de chacune d'elles et son admission sont indiquées; une préface de huit pages traite du blason et de la noblesse, et suit la dédicace du manuscrit: «Dédié aux magnifiques et très honorés seigneurs, Mess. les Syndics et Conseils de la ville et République de Genève en l'année 1789.» Cette dédicace est surmontée des armes en couleurs de la République; elles ont pour tenants deux anges vêtus de dalmatiques.

Le manuscrit est richement relié en maroquin rouge et porte au dos du volume, comme titre imprimé «Notices et armorial des familles qui ont existé à Genève et de celles qui y existent actuellement. 1794.»

Les armoiries des magistrats de la République n'ont été décrites et dessinées qu'en 1793, quatre ans après l'armorial des bourgeois, mais figurent comme première partie dans le volume. Ce travail a dû être révisé dans la suite, car certaines notices portent la suppression de plusieurs lignes du texte.

Isaac-Louis Naville, 1748—1801, syndic en 1788, avait épousé Elisabeth-Anne Rilliet et mourut sans enfant. C'est son arrière-petit-neveu, M. le Docteur Fred. Rilliet-Naville, qui est le possesseur actuel de l'armorial.

H. D.

2. Album armorial de l'Académie. Propriété de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Il porte le titre: «Nomina et stemmata illustrium principum, generosorum comitum, baronum, dominorum ac nobilium quos pietatis et literarum amor in Scholam genevensis adduxit . . . 1581.» Il porte la cote ancienne: Ms. fr. 151 b. (Inv. 343).

Cet armorial, qui mesure 33 centimètres de hauteur sur 23 de largeur, forme un volume, relié plein veau, frappé aux armes de Genève, de 640 pages. Il renferme 277 armoiries d'étudiants et bienfaiteurs de l'Académie, parmi lesquelles seulement 12 de familles suisses, les autres appartiennent à des familles étrangères. Il a été commencé en 1581. Les dernières armoiries datent de 1729.

Bibliographie: Ch. Borgeaud, Histoire de l'Université de Genève, l'Académie de Calvin, 1559—1798. Genève 1900. 4^o (Voir pages 146—148 et 440—445. Huit planches héraldiques de l'Album armorial de l'Académie ont été reproduites dans cet ouvrage.)

F. A.

¹⁾ Voir les inventaires d'armoriaux manuscrits suisses déjà publiés: 1. *Wappenbücher der Bibliothek des Stiftes Einsiedeln* von P. Rudolf Henggeler, *Archives héraldiques suisses* 1937, p. 42. — 2. *Wappenbücher im Stifte Engelberg*, von Plazidus Hartmann, *Archives héraldiques suisses* 1937, p. 115. — 3. *Basler Wappenbücher*, von Dr. Carl Roth, Dr. Paul Roth und Dr. Adolf Glaser, *Archives héraldiques suisses*, page 8, 39, 68 et 118.

3. Armorial genevois. Fait partie des manuscrits Galiffe, entrés aux Archives d'Etat en 1915, légués par le colonel Aymon Galiffe.

Ce premier armorial qui porte la cote: Mss. Galiffe N^o 86, est un volume relié, au dos de parchemin, intitulé «Armorial». Il compte 92 folios de 194 mm. de largeur sur 296 mm. de hauteur. En tête du volume se trouve, inséré librement, un cahier de 26 folios de 176 mm. de largeur sur 218 de hauteur, intitulé sur le premier feuillet, et de la main de Jacques-Augustin Galiffe: «Repertoire de mon Armorial.» Ce cahier contient trois répertoires alphabétiques, l'un de 39 pages, de la main de J.-A. Galiffe, un autre de 8 pages intitulé «Supplément» et un troisième, de deux pages, ces deux derniers de la main de son fils Jean-Barthélemy-Gaifre Galiffe.

La première partie du volume, jusqu'au folio 50, porte au recto de chaque folio, 25 écussons. Le verso en porte quelquefois autant, généralement moins, ajoutés semble-t-il après coup. Au verso également se trouvent quelquefois des notes relatives aux écussons de la page suivante. Cette première série, à peu près en ordre alphabétique est numérotée de 1 à 1759. Le nombre des écussons est plus grand cependant, car il y a un certain nombre de *bis* et d'écussons non-numérotés.

Du folio 50 au folio 71, puis du folio 81 à la fin du volume, s'étend une nouvelle série d'écussons. Ils sont numérotés d'une façon continue, de 1 à 758. Cette série est interrompue du folio 72 au folio 80 par de brèves notes héraldiques sur des familles genevoises, de la main de J.-A. Galiffe, rangées dans l'ordre alphabétique.

Au-dessus de chaque écusson est inscrit le nom du possesseur, famille, seigneurie, corporation, et au-dessous la plupart du temps, une référence à un document, à un sceau, un armorial, ou encore une date de bourgeoisie, une variante héraldique. Sauf quelques additions visiblement postérieures, de la main de J.-B.-G. Galiffe, toutes les inscriptions de cette première série sont de J.-A. Galiffe. On peut donc penser que les écussons sont également de lui.

Les écussons de la seconde série sont de mêmes dimensions, mais légèrement différents. L'écriture des notes étant celle de J.-B.-G. Galiffe, on peut penser qu'il s'agit d'une addition par celui-ci à l'ouvrage de son père.

Les armoiries de cet ouvrage paraissent comprendre toutes les armoiries genevoises connues, avec celles de nombreuses familles homonymes d'autre origine, et en outre celles de familles, seigneuries, corporations suisses, savoisiennes, gessiennes ou étrangères qui ont joué un rôle dans l'histoire de Genève, où sont représentées aux Archives d'Etat, par un document héraldique quelconque. Cet ouvrage paraît être l'ébauche de l'ouvrage suivant. —

Bibliographie: Paul-E. Martin, *Les manuscrits Galiffe et Th. Dufour aux Archives d'Etat. Notice inventaire et catalogue*, dans le *Bulletin de la Soc. d'hist. de Genève*, tome V, p. 43—81.

4. Armorial genevois. Un volume relié, comptant 203 folios de 204 mm. de largeur sur 259 mm. de hauteur. Sur le premier plat une étiquette en forme d'écusson portant au milieu du chef «Armorial National».

Le volume porte aux Archives d'Etat la cote: Mss. Galiffe, N° 87. Il comprend 196 folios constituant le corps de l'armorial. Chaque recto porte 16 écussons.

Les 115 premiers folios seulement sont utilisés. Au folio 114 se lit cette note: «II^e partie. Depuis ici les armoiries ont été recueillies et dessinées par Aymon Galiffe à partir de 1907.» Cette seconde partie ne compte que 11 écussons. Les folios suivants sont inutilisés.

A la fin du volume on trouve une table alphabétique contenant environ 2000 articles. Cette table est de la main d'Aymon Galiffe, petit-fils de Jacques-Augustin.

Les armoiries du recueil sont rangés par ordre alphabétique en une seule série d'armoiries genevoises et étrangères, nobles et bourgeoises.

Sur le verso des folios figurent des variantes héraldiques, des écussons de familles homonymes, des copies figurées de sceaux et surtout des notes relatives aux écussons qui se trouvent en face. Les inscriptions qui soulignent ces écussons, et sans doute les écussons eux-mêmes, sont de la main de J.-B.-G. Galiffe, au contraire les notes en regard sont en très grande majorité de la main de J.-A. Galiffe. Il y a donc eu pour ce volume étroite collaboration du père et du fils.

Quand on compare cet armorial avec le précédent on voit qu'il s'agit du même ouvrage à deux degrés d'achèvement. Bien qu'ils ne soient datés ni l'un ni l'autre, il est évident que le présent manuscrit est postérieur à l'autre. Ce recueil est beaucoup plus étendu que les armoriaux imprimés qui en ont été tirés sous le titre d'*Armorial historique genevois* et d'*Armorial Genevois*. G. V.

5. **Armorial du Pays de Gex.** Si nous citons cet armorial c'est qu'il contient les armes d'un certain nombre de familles genevoises d'origine gessienne ou possessionnées autrefois dans le Pays de Gex. Il appartient aux Archives d'Etat (Mss. hist., N° 241) et fut acquis de la famille d'Alfred-Jules Vidart (1847—1912), avocat, longtemps maire de Divonne au Pays de Gex.

Cet ouvrage se compose de 300 folios non reliés, de 280 mm. de largeur sur 314 mm. de hauteur, dans un carton recouvert de toile rouge portant au dos en lettres dorées «Vidart. Armorial du Pays de Gex.»

Le contenu est divisé en plusieurs sections: du fol. 1 au fol. 8 les armes des suzerains des barons de Gex, du fol. 9 au fol. 17 celles des barons de Gex, aux folios 18 et 19, celles de la ville de Gex, de ses corporations et de ses couvents, du fol. 20 au fol. 127 celles des «familles possessionnées au Pays de Gex ou y ayant occupé des emplois, et des couvents possédant fiefs», au fol. 128 les armes Vidart.

Les armes des suzerains des barons et celles des barons sont disposées dans l'ordre chronologique, celles des familles possessionnées, dans l'ordre alphabétique.

Du folio 130 à la fin de l'ouvrage s'étendent des notes historiques, héraldiques, généalogiques.

Du point de vue historique il est utile car il groupe une quantité de renseignements qu'il serait long et difficile de se procurer ailleurs, mais il faut le consulter avec précaution car il n'est pas exempt d'erreurs. —

Bibliographie: Voir sur Vidart, sur ses travaux et ses notes: *Bulletin de la Société d'histoire de Genève*, tome III, p. 264—265, tome V, p. 18—22.

G. V.

6. **Copie de l'Armorial Naville-Rilliet.** Les manuscrits Th. Dufour sont entrés aux Archives d'Etat en 1923, par un don de M^{me} Dufour-Bordier et de ses enfants. Ils comprennent une copie par Dufour de l'armorial genevois du syndic Naville-Rilliet. C'est un volume de 320 folios, écrits au recto, de 200 mm. de largeur sur 300 mm. de hauteur, relié dos peau. (Mss. Th. Dufour, N^o 2). Seules les notes ont été copiées, sans la préface, et les armoiries sont simplement décrites, sans figures. —

Bibliographie: Paul Ed. Martin, *Les manuscrits Galiffe et Th. Dufour aux Archives d'Etat*. Notice, inventaire et catalogue, dans le *Bulletin de la Société d'histoire de Genève*, tome V, p. 43—81.

G. V.

7. **Armorial genevois.** Propriété de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève où il porte la côte: Ms. suppl. 845, 846. Cet armorial est formé de deux volumes cartonnés de 18 cm. de hauteur sur 11 de largeur. Les armoiries ont été réunies et dessinées par Charles Philippe Du Mont (1803—1893) bibliothécaire de la Bibliothèque cantonale de Lausanne. Le tome Ier a 172 pages numérotées et contient plus de 1600 armoiries. Le Tome II a 146 pages numérotées, mais les pages 116 et suivantes n'ont pas été employées. Il contient plus de 1000 armoiries. La plupart des armoiries de ces deux volumes sont dessinées et peintes et un certain nombre seulement décrites. Toutes ces armoiries appartiennent à des familles genevoises ou à des familles ayant eu des attaches avec Genève.

D.

Miscellanea.

Das Ritterhaus von Bubikon. Im Sommer 1936 führten die Dorfbewohner von Bubikon im Hofe der alten Johanniterkomturei die „Kreuzritterspiele“ auf, in der Absicht, Mit- und Umwelt auf die Geschichte des altherwürdigen Ritterhauses hinzuweisen und zugleich die alten, einst dem Orden dienenden Gebäulichkeiten vor dem Verfall zu retten. In der Folge bildete sich die „Ritterhausgesellschaft“, welche sich Erwerb und Renovation des Ordenshauses zur Aufgabe machte. Über diese Vorgänge orientiert das erste „Jahrheft der Ritterhausgesellschaft Bubikon 1936—37“. Die Aufgabe, die sich diese Vereinigung gestellt, verdient alle Förderung, denn Bubikon war die älteste und bedeutendste Niederlassung der Johanniter im Gebiete von Zürich. Die Gründung erfolgte im Zusammenhang mit dem dritten Kreuzzuge durch Diethelm von Toggenburg (zwischen 1191 und 1198). Der Stifter fand 1207 in der Ordenskapelle sein Grab; der auch heraldisch interessante Grabstein, aus dem 15. Jahrhundert stammend, befindet sich heute im Schweizerischen Landesmuseum. — Von Bubikon aus erwarb der Orden später die Niederlassungen in Wädenswil und Küsnacht. Wirtschaftlich und kulturell übte Bubikon durch seinen Besitz und seine ihm inkorporierten Pfarreien einen grossen Einfluss auf die Umgegend aus. Im ausgehenden Mittelalter sicherte sich die Stadt Zürich weitgehenden Einfluss auf die Komturei, was sich vor allem im Zeitalter der Glaubensspaltung auswirkte. Damals war der als Chronist bekannte Johannes Stumpf Prior des Hauses. Interessanterweise blieben Herrschaft und Komturei dem Orden erhalten, der sie erst 1789 an den Junker Escher von Berg veräusserte. In der Folge ward der Grundbesitz aufgeteilt. Die Gebäulichkeiten wechselten mehrfach den Besitzer, bis sie nun an die Ritterhausgesellschaft übergingen, die darin ein Heimatmuseum für das Zürcher Oberland schaffen will, ein Unternehmen, das gewiss die Sympathie weitester Kreise verdient.